

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020**

**Présents :** Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO,, Elie HERBEMONT, Arnaud SAUVAIRE, Céline BELLARA, Sophie BERETTA, Nicolas WISNIEWSKI et Sabine DA COSTA

**Absent :** Magali GUEIDAN, excusée

**Date de la convocation :** 7 septembre 2020

La séance est ouverte à 19 heures, sous la présidence de Pascale CAVALIER, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 20 juillet 2020 et nous avons procédé aux signatures sur le dernier procès-verbal.

Est nommée secrétaire de séance, Nathalie CUOZZO

Pascale CAVALIER donne lecture de l'ordre du jour :

- Lignes budgétaires à modifier
- Délibération modification statuts SLAHNS
- Délibération RODP (redevance d'occupation du domaine public) Orange et Enedis
- Délibération adoption RPQS 2019 (rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement)
- Délibération cession terrain commune/Lefevre-Michallet
- Convention transport d'animaux
- Délibération commission d'appel d'offres à modifier
- Délibération nouvelles propositions de devis et calendrier de travail Urba Pro et Cereg
- Questions diverses : Foyer (factures et devis travaux, protocole sanitaire) / Accueil à l'essai d'un service de coiffure Tif Truck / Point sur la rentrée scolaire / Autres

### **Lignes budgétaires du budget de la commune à modifier**

Madame la maire explique que la nouvelle application du Cloud pour la comptabilité a engendré 2 anomalies bloquantes sur 2 lignes budgétaires. Après explication et discussion, le conseil municipal décide de modifier ces 2 lignes (basculer la somme prévue pour la vente de terrain du fonctionnement à l'investissement et garder les centimes pour les affectations de résultats).

Pour : 10                                                  Contre : 0                                                  Abstention : 0  
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

### **Délibération modification des statuts du SLAHNS**

Madame la maire donne lecture du courrier du SLAHNS (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Nors-Sommiérois), demandant à la commune d'accepter les modifications de 2 articles de leurs statuts. Après discussion, le conseil municipal, accepte de modifier les statuts, à savoir l'intégration de la commune de Quissac, et le vote d'un délégué titulaire et deux suppléants, à la place de deux titulaires et un suppléant.

Pour : 10                                                  Contre : 0                                                  Abstention : 0  
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

### **Délibération RODP Orange et Enedis**

Madame la Maire explique qu'il y a lieu de prendre 2 délibérations pour permettre l'encaissement des redevances d'occupation du domaine public par Orange et Enedis. Après discussion, le conseil municipal, accepte l'encaissement des montants pour l'année 2020.

Pour : 10                                                  Contre : 0                                                  Abstention : 0  
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

### **Délibération adoption RPQS 2019**

Madame la Maire donne lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif (RPQS). Après discussion, le conseil municipal adopte le RPQS, qui est un document public qui permet d'informer les usagers du service assainissement.

Pour : 10                                                  Contre : 0                                                  Abstention : 0  
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

**Délibération cession terrain commune/Lefevre-Michallet**

Madame la Maire rappelle le souhait de monsieur Lefevre et madame Michallet, d'acquérir une partie d'une parcelle communale, se situant à côté de leur propriété. Après discussion, le conseil municipal accepte de leur vendre 44 m<sup>2</sup> de la parcelle B 659, à raison de 80 € le m<sup>2</sup>.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

**Convention pour le transport des animaux**

Madame la maire fait part de l'offre de service de la société Rescue de Fontanès, spécialisée dans le transport des animaux errant et divagant dans le village, des animaux décédés trouvés, dans des conditions de confort et de sécurité optimale. Après discussion, l'entreprise n'ayant pas encore finalisé leur proposition de convention, le conseil municipal décide d'attendre ce document officiel, avant d'adhérer à cette société.

**Délibération commission d'appel d'offres à modifier**

Madame la Maire donne lecture du courrier de la Préfecture du Gard demandant de modifier la délibération prise en date du 4 juin 2020, celle-ci étant composée d'un 8 membres au lieu de 7 membres, comme prévu dans l'article 279 du code des marchés publics. Après discussion, le conseil municipal décide de supprimer un membre et la commission sera donc bien composée de 7 membres (1 président, 3 membres titulaires et 3 suppléants).

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Elie HERBEMONT quitte la séance à 20 h 10.

**Nouvelles propositions de devis et calendrier de travail Urba Pro et Cereg**

Madame la Maire fait part des nouvelles propositions de devis d'Urba Pro et de Cereg et présente le nouveau calendrier de travail. Les nouveaux devis représentent une baisse globale de 4.412,40 €. Après discussion, le conseil municipal accepte ces nouvelles propositions.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

**Questions diverses**

Foyer : Un grand nettoyage a été effectué avant la rentrée scolaire. En négociation avec la CCPS, la commune s'est engagée à mettre à disposition un foyer propre et la CCPS va mettre à disposition une personne pour l'entretien du foyer au quotidien, avant et après la cantine (une heure chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi). La commune respectera ainsi le protocole sanitaire.

Accueil d'un service de coiffure Tif'Truck : Madame la Maire a proposé un accueil à titre d'essai, 2 mercredis par mois, jusqu'à fin décembre ; de nombreux échanges à ce propos

Point sur la rentrée scolaire : Madame la Maire fait un compte rendu de la rentrée de septembre 2020

**TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures**

La Maire,

